

Session Plénière des 2 et 3 juillet 2020

Rapport N°20.02.10 Impact du COVID 19 sur la formation professionnelle et mobilisation du Programme Régional de Formation 2021/2024 pour répondre aux nouveaux enjeux

Intervention de Jeanne BEAULIER (Général)

Monsieur le Président, Chers collègues,

A la lecture stricte de ce rapport, peu de choses sont contestables. Les intentions sont louables et les mesures prises cohérentes au regard de la crise sanitaire que nous venons tous de subir.

Il n'en reste pas moins que dès le début de la seconde page, deux ensembles d'éléments nous ont interpellé et nous ramène à la réalité, qui est, bien moins lisse que ce rapport.

Dans cette première intervention, nous nous attachons à votre changement voire votre glissement de champ lexical.

En effet, ce qui vous appeliez jadis (c'est-à-dire il y a 6 mois), « les métiers en tension » deviennent désormais les « métiers peu valorisés ».

Vous énoncez : « *Cette crise majeure, nous amène à reconsidérer notre organisation et le fonctionnement de notre société, de notre économie [...]. Des métiers, jusqu'alors peu valorisés, reprennent tout leur sens dans un contexte où s'alimenter, se soigner, [...] sont des priorités. Vous citez ensuite les « métiers de l'agriculture d'abord, mais aussi de la santé (médecins, infirmiers, ambulanciers, aides-soignants, aide à la personne...) et du sanitaire [précisant qu'ils] redeviennent prioritaires [...].*

Faisons un peu d'histoire... contemporaine... Et remontons jusqu'aux rapports présentés en session plénière depuis Octobre 2018.

En décembre 2018, dans le rapport sur le PRIC 2019-2022, votre positionnement était de relever voire de dénoncer le manque d'appétence des publics vers ces métiers en tension. Nous vous répondions que cela nous apparaissait largement compréhensible car il s'agissait de « *métiers peu qualifiés, trop souvent à temps partiel qui ne [permettaient] pas de vivre mais, bien trop souvent uniquement de survivre* ».

Puisque vous n'aviez pas écouté votre opposition, nous avons réitéré en décembre 2019, lors d'un nouveau rapport sur le PRIC 2019-2022 avec les propos suivants : à savoir qu'« *Il n'en reste pas moins que les métiers sous ou mal payés seront toujours*

des métiers en tension tant que les conditions de salaires et de travail ne seront pas revalorisées.

Une personne peut exercer ce qu'elle ressent comme être le plus beau métier du monde mais si cela ne lui permet de ne pas vivre dignement ou sereinement, la Région peut mettre en place toutes les formations qu'elle voudra, cela ne sera durable ni pour les entreprises ni pour les salariés.»

Concernant plus spécifiquement les agriculteurs, lors des débats d'Octobre 2018 sur la revitalisation commerciale des CV, je concluais en vous rappelant qu' « **un agriculteur n'a pas pour vocation première d'être un jardinier du territoire** ».

En décembre 2019 (PRIC 2019-2022), je vous invitais à faire attention au sens des mots et en particulier à celui de « Paysan ».

Je dénonçais l'intitulé de « paysan créatif » en vous rappelant que la définition du dictionnaire était simple « homme, femme vivant à la campagne et s'occupant des travaux des champs ». Les synonymes proposés dans le dictionnaire sont « agriculteur, cultivateur, fermier ».

Je vous reprécisais que le rôle d'un paysan n'était pas artistique mais avant tout nourricier.

Alors oui, les lobbies écologistes ont fini par gagner et des rayons entiers de supermarchés sont remplis de produits « bio », « vegan ». Mais pendant le confinement, j'ai constaté la même chose que tout le monde, les rayons bio débordaient tandis que les rayons de pâtes, de farine produits par des agriculteurs non créatifs étaient quant à eux vides pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines.

En conclusion sur ces « métiers peu valorisés », jadis nommés « en tension », nous regrettons qu'il ait fallu la crise du COVID19 pour que vous compreniez que ce sont les masses laborieuses qui font tourner la France et qu'elles sont mal rémunérées.

Alors, oui, les mots ont un sens.

Oui, le champ lexical a de l'importance y compris dans des rapports du Conseil Régional. Et oui, les mots ont des conséquences sur la perception que l'on peut avoir d'un sujet, sur la prise en compte des réalités de la vraie vie et des répercussions sur la résolution des problématiques.

Alors, avec un peu de retard certes, vous finissez par nous rejoindre sur l'importance des mots puisque vous nommez les mêmes personnes mais autrement.

Nous espérons qu'il en sera de même dans les prochains rapports.

Je vous remercie.